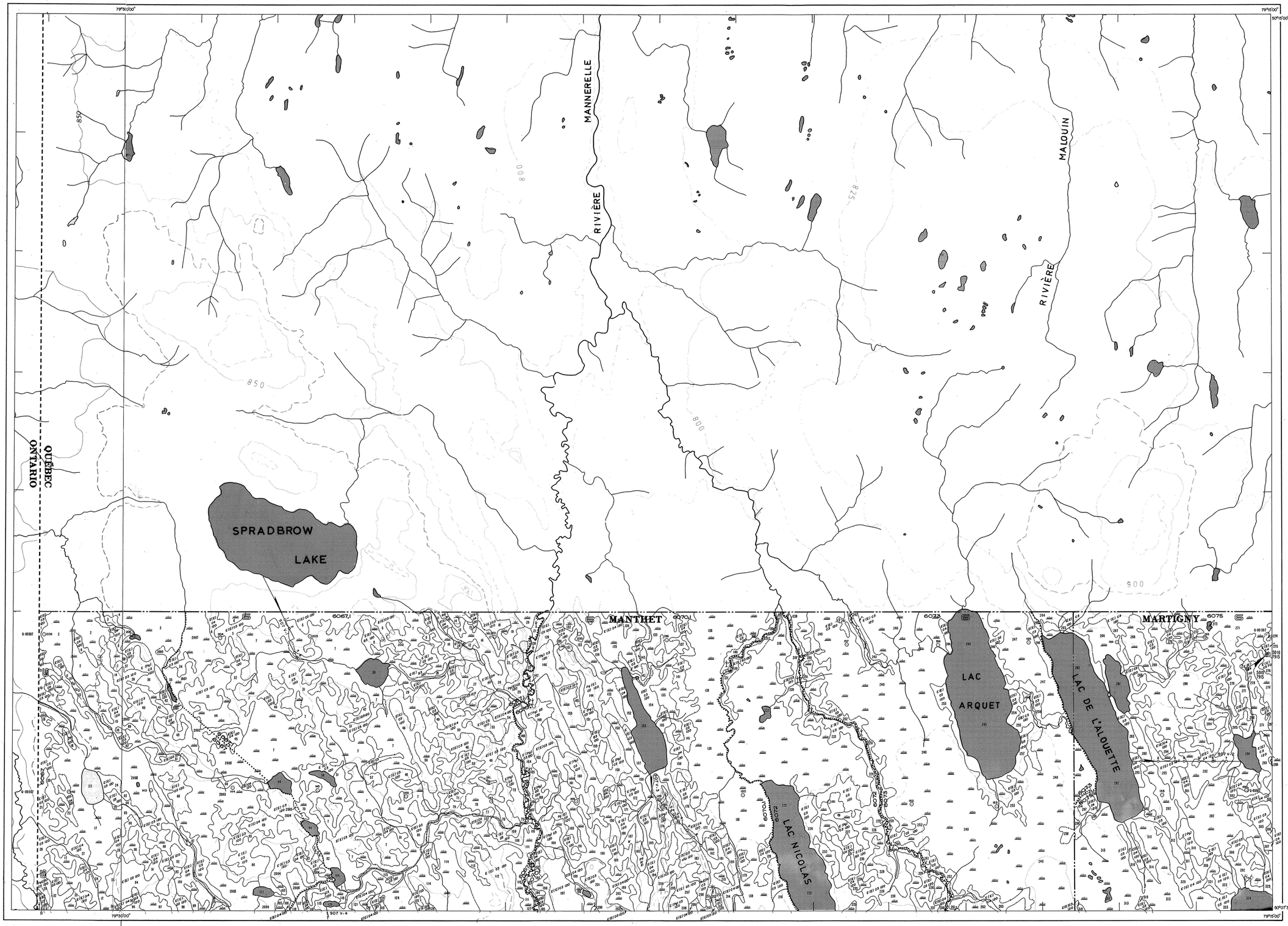

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et ne pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à thuya (cèdre)	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à mélèze (laricin)	R (L)
— — à peuplier	R (Pe)
— — à épinette	R (Ep)
— — (plantation)	R p
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (C)
— — à sapin et/ou épinette	E (Sa)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— — à pin rouge	E (Pr)
— — à pin gris	E (Pg)
— — à peuplier	E (Pe)
— — à épinette	E (Ep)
— — (plantation d'épinette blanche)	Ep(S) p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	Ep(N) p
— — (plantation d'épinette noire)	Ep(E) p
— — (plantation d'épinette rouge)	Ep(R) p
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à épinette	S (Ep)
— — (plantation de sapin baumier)	Sapi p
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — avec pin rouge	Pb(Pr)
— — — — et/ou sapin (le sapin occupent plus de 75% de la portie résineuse)	Pb(Sa)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb (L)
— — — — avec peuplier	Pb(Pe)
— — — — avec pruche	Pb (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr(M)
— — — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — — avec pruche	Pr (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg(Pg)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg(M)
— — — — avec pin blanc	Pg(Pb)
— — — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — — avec pruche	Pg (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — (plantation)	Pg p
— — — — Plantation de pin sylvestre	Pg p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pruche	C (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	Thu p
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr(M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(Pb)
— — à pin rouge	Pr (Pr)
— — à pin gris	Pr(Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation de thuya)	Pr(C) p
— — Plantation de pin sylvestre	Pr p
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M(M)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M(Pb)
— — à pin rouge	M(Pr)
— — à pin gris	M(Pg)
— — à peuplier	M(Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M(S)
— — (plantation de mélèze européen)	M(E) p
— — (plantation de mélèze japonais)	M(J) p
— — (plantation de mélèze laricin)	M(L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillue dominante	Résineux dominant
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F(Pg)	F(Pg)(R)
— — — — avec pin blanc	F(Pb)	F(Pb)(R)
— — — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)(R)
— — — — avec résineux	F(R)	F(R)(R)
— — — — avec sapin	F(S)	F(S)(R)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	Bb(E)	Bb(E)(R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BbE	BbE(R)
— — — — avec pin blanc	BbPb	BbPb(R)
— — — — avec pin rouge	BbPr	BbPr(R)
— — — — avec résineux	BbR	BbR(R)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	F(Pe)	F(Pe)(R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F(Pb)	F(Pb)(R)
— — — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)(R)
Peuplerie avec sapin	Pe(S)	Pe(S) (R)
— — avec pin gris	Pe(Pg)	Pe(Pg)(R)
— — avec pin blanc	Pe(Pb)	Pe(Pb)(R)
— — avec pin rouge	Pe(Pr)	Pe(Pr)(R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe(E)	Pe (E) (R)
— — avec résineux	Pe(R)	Pe(R) (R)
Érablière avec résineux	Er(R)	Er(R)(R)
Érablière résineuse	Er(R)	Er (R) (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M(F)	M(F)(R)
— — — sur station humide	M(F)(H)	M(F)(R)(H)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — — sur station humide	Ft (H)
— — — (plantation)	Ft p
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb
— — à bouleau jaune	Bj
Peuplerie	Pe
Peuplier à feuille	Pe
Érablière	Er
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er Bb
— — à bouleau jaune	Er Bj
— — à peuplier	Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Plantation d'érable à sucre	Er S p
— — — de bouleau jaune	Bj p
— — — de peuplier	Pe p
— — — de peuplier hybride	Peh p
— — — de frêne d'amérique	Fr Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle par éclaircie légère	ce
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et d'épinette blanche seulement
⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ep
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 cms
30 "	31-60 "
50 "	61-80 "
70 "	81-90 "
120 "	91-120 "
120 +	121 + "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30(ans)	30-70 (ans)
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT HÉTÉRIENNE

Jeune hétérienne: Peuplement dominant de feuillus, conifères ou sapin dont la tige moyenne est de 30 cm et moins.
Vieux hétérienne: Peuplement dominant de feuillus, conifères ou sapin dont la tige moyenne est de 60 cm et plus.
Autres peuplements: peuplement dont les tiges ont plus de 60 cms.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR		1 3m	2 1/4m	3 3m	4 1/4m	5 4m	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovale
Modérée	31 à 40%	T
Forte	41 à 50 %	T
Abrupte	51 % et plus	T
Superficie entourée de pentes > 51%		T

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: POULIN TREMBLAY INC. (SOMCO)
SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 6 E 13 G 3 D 4 — S: sapinière; 6: classe de densité; E: épinette; 13: classe de hauteur; G: sous group. d'essences; 3: groupement d'essences; D: défoliation; 4: classe de pente

R C5 E6 D1 — R: résineux; C5: classe de pente; E: épinette; 6: classe de densité; D: défoliation; 1: classe de hauteur; type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 85
Unité d'aménagement: 3
Unité de sondage: 6
Mode de tenure ou de gestion: 0
Bloc d'aménagement: 00
Concessionnaire ou autres: 07
Bassin hydrographique: 4
Bassin primaire: 02
Bassin secondaire: 01
Unité de gestion privée:
Municipalité: 98
Division de recensement: 400
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: *
Région écologique: 12a
Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1989; Année de publication: 1990; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/11/87
Déclinaison magnétique: 13° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-L 5 S.E.	32-L 6 S.O.	32-L 7 S.E. S.O.
N.E.	N.O.	N.E. N.O.
32-L 4 S.E.	32-L 3 S.O.	32-L 2 S.E. S.O.
N.E.	N.O.	N.E. N.O.
32-E 13	32-E 14	32-E 15

32 L/3 N.O.
32 L/4 N.E. 2